



«Assistance d'urgence pour le rétablissement de la sécurité alimentaire et de la production agricole en faveur de réfugiés de la République démocratique du Congo dans le nord de l'Angola»

Code du projet : OSRO/ANG/701/BEL

Donateur : Belgique (Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement)

Contribution : 100 000 USD

Date du projet : 1/12/2017 – 31/05/2018

Régions ciblées : Province de Luanda Norte et les municipalités de Lóvua et Dundo



Contact

Gherda Barreto Cajina, Représentante de la FAO en Angola. FAO-AO@fao.org

Dominique Burgeon, Directeur, Division des urgences et de la résilience. TCE-Director@fao.org

- Objectif :** Rétablir les moyens d'existence et améliorer la sécurité alimentaire des réfugiés et des populations locales.
- Partenaires :** Le Ministère de l'agriculture.
- Bénéficiaires :** 1 600 ménages, dont 1 300 réfugiés et 300 locaux.
- Activités réalisées :**
- Distribution de 500 000 boutures de patate douce et 500 000 boutures de manioc à 1 600 ménages bénéficiaires.
 - Distribution de 1 300 kits agricoles et 150 kits avicoles.
 - Formation de 45 jours pour les ménages bénéficiaires et deux techniciens de service sur la préparation des sols, la transplantation, la culture et la reproduction.
 - Formation de 45 jours de 120 ménages et deux techniciens de service sur la construction de volières, l'élevage de poussins, la santé animale et l'élevage sélectif.
 - Multiplication des boutures et création de deux fonds renouvelables au profit de 300 et 200 nouveaux ménages respectivement.
- Résultats :**
- Rétablissement des moyens d'existence de 1 600 ménages bénéficiaires dans le camp Lóvua.
 - Amélioration de l'état nutritionnel et de la diversification alimentaire des ménages bénéficiaires grâce à la production accrue d'aliments à haute teneur nutritionnelle et protéique.
 - Renforcement des capacités des ménages bénéficiaires en bonnes pratiques culturelles, en élevage et en santé animale.
 - Amélioration du revenu de 1 600 ménages bénéficiaires grâce à la vente des produits agricoles dans les communautés ciblées.
 - Amélioration des opportunités de marché, de la production végétale et animale, engendrant des opportunités de revenus au profit des ménages bénéficiaires.